

Prenez soin de vous, dès 50 ans !



DR. ODLC

En Isère, l'ODLC Office de Lutte contre le Cancer chargé du programme de dépistage des cancers interpelle les plus de 50 ans : « Prenez soin de vous ». Tout est mis en oeuvre pour vous faciliter la démarche de prévention des cancers du sein, du col de l'utérus et de l'intestin (hommes et femmes). C'est avec l'aide de votre médecin et sur incitation de l'ODLC que de 50 à 74 ans vous pouvez bénéficier des atouts des 3 examens de dépistage organisé des cancers.

En France, le cancer tue 150 000 personnes chaque année, soit plus de 400 décès chaque jour. Un homme sur trois et une femme sur quatre mourront d'un cancer. Alors que l'on ne guérissait pas, ou si peu de la maladie, il y a seulement 30 ans, on sauve aujourd'hui plus d'un adulte sur deux et plus de trois enfants sur quatre. «*La plupart des cancers dépistés à un stade précoce sont relativement faciles à traiter, mais pris en charge tardivement, ils peuvent être redoutables*» rappellent Dr Winckel cancérologue Président de l'ODLC et Dr Vizcaino médecin Directeur du Service Hygiène, Santé, Environnement de Bourgoin Jallieu. La détection précoce est donc la garantie d'une meilleure chance de guérison.

L'ODLC vous accompagne

En Isère, l'ODLC (Office De Lutte contre le Cancer financé principalement par le Conseil général de l'Isère et l'Assurance maladie) est chargé depuis 1990, de coordonner la campagne nationale de dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et de l'intestin. Tous les 2 ans, hommes et femmes de 50 à 74 ans reçoivent un courrier pour leur rappeler de consulter leur médecin (généraliste, gynécologue) afin de réaliser les 3 examens de dépistage pris en charge à 100 % par l'assurance maladie. Il s'agit de la mammographie (radiographie des seins), du frottis du col de l'utérus (prélèvement gynécologique) et d'un test de recherche de sang dans les selles réalisé à domicile par les femmes et les hommes. Et pour les femmes habitant loin des cabinets de radiologie, l'ODLC prend en charge une aide au transport sur le réseau TransIsère. N'hésitez plus, faites vous dépister.

Votre médecin participe

Le rôle de vos médecins (généraliste, gynécologue) est essentiel en prévention dans le cadre du programme de dépistage organisé. Il vous connaît, il sait vous conseiller. Il est le mieux placé pour vous prescrire vos examens de dépistage. Il vous prescrit la mammographie ODLC et le frottis du col de l'utérus, il vous remet le test Hémocult avec les explications permettant d'en assurer une bonne réalisation. Il vous suffit de lui présenter votre dossier ODLC, ou lui demander à participer au programme de dépistage organisé. Parlez-en avec lui.

3 examens de qualité

→ Le test de recherche de sang dans les selles est fourni par l'ODLC à tous les médecins généralistes et gynécologues du département. Indolore, il est effectué à la maison

et permet de déceler d'éventuelles anomalies du **colon** et du rectum.

→ Le déroulement de l'examen de dépistage organisé du cancer du **sein** est simple et fiable. Les femmes prennent rendez-vous dans le cabinet de radiologie agréé de leur choix (liste ODLC). Le radiologue leur examine les seins et réalise un examen clinique puis une radiographie avec deux incidences par sein (face et oblique). En France, la mammographie est en tout point identique qu'elle soit réalisée dans le cadre du dépistage organisé ou du dépistage individuel.

→ Une surveillance gynécologique par frottis est indispensable aussi après la ménopause. L'examen permet de déceler d'éventuelles lésions du **col de l'utérus** comme pour les femmes non ménopausées.

Atouts du dépistage organisé

Quels sont les avantages du programme de dépistage organisé par rapport au dépistage individuel (hors ODLC) :

→ Régularité des invitations

Elles sont adressées par l'ODLC tous les 2 ans aux femmes et aux hommes à partir de 50 ans d'après les fichiers de l'Assurance maladie et des Mutuelles (=> au cas où vous ne receviez pas votre dossier, contactez l'ODLC)

→ Gratuité

Les 3 examens sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. (hormis 1 euros pour le frottis)

→ Relecture des mammographies

Tous les clichés négatifs ou bénins

(mammographie) sont relus à l'ODLC par un radiologue expert.

Cette phase de 2^{de} lecture n'existe que dans le cadre du programme de dépistage organisé. Cette précaution permet de déceler 15% d'anomalies de très petites tailles (non vues en 1^{ère} lecture). Les résultats envoyés au médecin et à l'ODLC sont répertoriés et le suivi des traitements prescrits par le médecin est assuré. Le diagnostic précoce permet de déceler des lésions de très petites tailles. Les traitements en sont facilités et de nombreuses chirurgies traumatissantes sont évitées.

→ Contrôle qualité des cabinets de radiologies agréés

Le matériel est vérifié tous les 6 mois par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Dispositifs de Santé AFSSAPS.

→ Formation spécifique et obligatoire

Les radiologues ainsi que leurs manipulateurs doivent effectuer une formation pour participer au dépistage organisé. Pour obtenir cette compétence et la conserver, un nombre minimum de mammographies est à réaliser (500/an pour agréer le cabinet dans le programme et 1 500/an pour être sélectionné comme 2nd lecteur .

→ Fiabilité des résultats des tests

La lecture des tests Hémocult de dépistage des cancers de l'intestin est entralisée dans un seul laboratoire qualifié au CHU Grenoble.

//Calendrier ODLC//

Parallèlement aux invitations régulières à date anniversaire tous les 2 ans à partir de 50 ans, l'ODLC mène des opérations de sensibilisation et de relance dans les cantons isérois. Invitations des bénéficiaires du programme et réunions «professionnels de santé» sont groupés avec des rencontres et information tout public.

Octobre : Mois de mobilisation nationale...

Mardi 10 et jeudi 12, *Conférences débat «prévention et dépistage organisé des cancers» - Centre de santé A'Manilia, Grenoble.*

Mercredi 11 «*Journée prévention des cancers*» Espace Grenette, Bourgoin Jallieu

Novembre/Décembre : Campagne de sensibilisation cantons de **GONCELIN, LE TOUVET, ALLEVAR, DOMENE, VIF.**

Janvier/Février : Campagne de sensibilisation et de relances sur les cantons de **VOIRON, VIRIEU, LE GRAND LEMPS, RIVES, ST LAURENT DU PONT, ST EGREVE**



Infos au 0 800 37 38 82 (appel gratuit)

www.odlc.org - 7 avenue du Granier - BP 139 - 38244 meylan